



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 février 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 février 2013, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que la lettre datée du 25 février 2013 (S/2013/113) par laquelle vous avez transmis la lettre en date du 12 février 2013 du Président par intérim du Mali, M. Dioncounda Traoré, sur l'action menée par la communauté internationale pour aider le Mali, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité note que le Président par intérim parle dans sa lettre de transformer la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine en opération de maintien de la paix des Nations Unies. Le Conseil vous prie par conséquent de bien vouloir formuler des recommandations, qu'il examinera, en vue de la création d'une telle opération, notamment sur sa taille, son mandat et sa composition, dans le prochain rapport sur le Mali que vous devez lui présenter avant le 20 mars 2013, en application du paragraphe 24 de la résolution 2085 (2012) du Conseil adoptée le 20 décembre 2012.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) **Kim Sook**

